



FORMATION ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE (D.U)

PROGRAMME ET ORGANISATION

Document mis à jour le 21 Novembre 2022

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques de santé sécurité au travail dans un contexte réglementaire et juridique.
- Identifier les étapes clés pour construire et/ou mettre à jour son document unique.
- Faire de cette évaluation des risques professionnels (EVRP) un outil de pilotage et de gestion des risques santé sécurité au travail.

OBJECTIF ADMINISTRATIF ET/OU CARACTERE OBLIGATOIRE DE LA FORMATION

Etre capable d'analyser les situations de risques liées à son activité et rédiger son document unique et son programme de prévention.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout dirigeant ou responsable d'entreprise employeur. Obligation pour toute entreprise ayant au moins un salarié, un apprenti, un intérimaire ou même un simple stagiaire.

PRÉ-REQUIS

Être capable de communiquer à l'écrit et à l'oral.

EQUIPEMENTS A FOURNIR PAR LES PARTICIPANTS

Outils classiques (Papier, crayons, calechettes, ...) ou digitaux (ordinateurs, tablettes, ...) pour prises de note.

CONTENU DE LA FORMATION

1) Les enjeux de l'évaluation des risques professionnels

Le contexte juridique et réglementaire, le vocabulaire : danger, risque, événement dangereux, dommage..., les objectifs directs et indirects d'une évaluation des risques santé-sécurité, la notion de pénibilité au travail : les postes concernés.

2) Mettre en œuvre l'évaluation des risques

- Choisir le périmètre de l'étude, préparer l'analyse en amont : recueil de données clés, organiser les groupes de travail de l'analyse/observations sur le terrain,
- Identifier les différents dangers et les risques, estimer et hiérarchiser les risques bruts : évaluation de la gravité et de la fréquence et/ou probabilité d'apparition du danger, le cas particulier des risques psycho-sociaux et autres risques : explosion, incendie, atmosphère confinée, foudre...,

AFAPL 09, ASSOCIATION POUR LA FORMATION DES ARTISANS ET DES PROFESSIONS LIBERALES DE L'ARIEGE

- Prendre en compte les moyens de maîtrise des risques existants, réaliser une cartographie de synthèse : classement des risques ; proposition de salariés exposés à la pénibilité

3) Rédiger son document unique et son programme de prévention

- Se fixer des objectifs mesurables, réduire la probabilité d'apparition en agissant sur les causes racines, réduire la gravité en prévoyant des actions de protection, formaliser le plan de maîtrise du risque,
- Planifier les actions, clarifier les responsabilités partagées
- Rédiger une fiche individuelle de prévention des expositions à la pénibilité, rédiger son document unique : faire simple, didactique, informatique partagé.

4) Faire du document unique un outil de management de la prévention

- Suivre les actions décidées, remettre en cause l'évaluation des risques en fonction des données internes (audits, visites sécurité, accidents etc.) et des évolutions d'activités,
- Partager l'information avec les équipes,
- Utiliser le management visuel pour animer la prévention sur le terrain.

Effectif minimum : 5 stagiaires **Effectif maximum : 10 stagiaires**

DUREE

La formation durera 1 jour, soit 7 heures

Horaires : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

REPAS

Les repas sont pris au restaurant de proximité

LIEU

AFAPL 2 bis rue Jean Moulin « Labarre » 09000 FOIX

ACCESSIBILITE



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Si vous avez besoins d'aménagements ou de dispositifs spécifiques, vous pouvez nous contacter au 05.34.09.81.82 ou par mail à contact@u2p09.fr. Ainsi, nous étudierons ensemble les éventuelles solutions pour nous assurer que les moyens de la prestation de formation sont adaptés à vos besoins.

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pour faciliter l'acquisition et la réceptivité des participants, les méthodes privilégiées sont des échanges interactifs, et un livret est remis aux stagiaires.

Accompagnement au sein de la structure afin d'aider à l'élaboration du DUE.

PROFIL DU FORMATEUR

GUECHI Coralie, formatrice spécialisée dans la prévention des risques

Organisme de formation PERFORM : Organisme spécialisé dans la formation professionnelle continue pour adultes dans la prévention des risques, la réglementation et la sécurité au travail, tous secteurs confondus.

MOYENS TECHNIQUES

Vidéo projecteur, ordinateur portable, écran, tableau blanc, paperboard, matériel de secourisme